



DOSSIER

Aménagement d'un parcours pédestre et sportif au Bois du Larris

5 | VIE MUNICIPALE
Installation du nouveau
conseil communautaire.

12 | VIE COMMUNALE
Retour sur la reprise
des activités du centre de loisirs

31 | VIE ASSOCIATIVE
Rentrée 2020 au Judo Club
de Noailles.

L'Info Noaillaise

JOURNAL MUNICIPAL

**Chères
Noaillaises
Chers
Noaillais**



VIE MUNICIPALE

4 Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 juin
Installation du nouveau conseil communautaire.

DOSSIER

6 Aménagement d'un parcours pédestre et sportif au Bois du Larris

VIE COMMUNALE

- 10** La fabrique des possibles : nouveau lieu de création et de transmission dédié aux arts du mouvement à Noailles

- Retour sur la reprise des activités au centre de Loisirs de Noailles

- Les grands chantiers 2020

- Le rendez-vous fleurissement des Noaillais, la 6ème matinée plantations

- Environnement : Protégez-vous et votre commune !

- Création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage par la Communauté de communes Thelloise

- Promotion du commerce local

- Zoom sur un commerce : Changement de local pour l'auto moto école de Noailles

- Lancement de la campagne de stérilisation et d'identification des chats à Noailles

- Mieux vivre ensemble : rappel des règles de stationnement, bien vivre avec les animaux, la Municipalité met en place des référents quartier

- Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe

Événements à venir : Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, Brocante d'automne, Repas des aînés, Marché de Noël

Des aides financières dédiées aux jeunes : coupon sport-culture, Pass-Permis Citoyen

RETOUR EN IMAGES

29 Fêtes de mères

Cérémonie du 8 mai et du 18 juin

VIE ASSOCIATIVE

31 Le Judo Club de Noailles

Noailles Basket-Ball

Comité des Fêtes de Noailles

Thelle Emplois

Impressions Plurielles

AS Noailles Cavigny

AGENDA

35 Vos événements à ne pas manquer

En raison de l'épidémie de coronavirus, c'est une rentrée particulière qui s'est déroulée le 1er septembre dernier pour nos écoliers. Elle a été bouleversée par de multiples règles sanitaires afin de permettre à tous les enfants de reprendre le chemin de l'école après plusieurs mois d'enseignement morcelé. À l'École du Chemin Vert, ce sont quelques 330 enfants qui ont repris le rythme scolaire auprès d'équipes pédagogique et enseignante mettant tout en œuvre pour que la rentrée soit la plus normale possible. Nul doute que les enfants sont contents de retrouver leur école et les parents aussi !

Ce mois de septembre annonce également la rentrée politique avec l'installation du nouveau conseil communautaire qui a eu lieu en juillet dernier. Aux résultats des élections, M. Pierre Desliens, nouveau Président de la Communauté de communes Thelloise, s'entoure, parmi les Vice-Présidents, de M. Alain Devooght, 1er adjoint à Noailles. Cette élection redonne toute sa place à la Ville de Noailles au sein de la vie politique communautaire et un rôle prépondérant quant à la gestion des dossiers inhérents à la Thelloise tels que l'assainissement, l'urbanisme, la voirie, les transports, l'action sociale ou encore l'environnement.

Depuis le mois de juin, les travaux ont repris sur la commune avec l'annonce du déconfinement. Trois chantiers importants marquent cette rentrée 2020 qui sont la remise en état d'une partie de la rue de Boncourt, la rénovation de l'Hôtel de Ville qui vient tout juste de débuter et l'installation de la

vidéoprotection. Nous remercions les habitants pour leur patience face aux perturbations engendrées par les travaux qui amélioreront nettement votre cadre de vie.

Enfin, la Ville de Noailles a fait le choix de reprogrammer plusieurs événements selon l'évolution de l'épidémie afin de vous permettre d'avoir des moments festifs et conviviaux après une période assez morose. Nos événements ont été adaptés afin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer votre sécurité et votre santé. Ce choix de maintenir nos manifestations est également notre marque de soutien aux commerçants, artistes et associations qui ont besoin de reprendre de l'activité.

L'épidémie de coronavirus restera présente dans un temps qui nous est indéfini. Il nous faudra apprendre à vivre avec et avec l'application des mesures sanitaires mises en place par les services de l'État dont nous suivons l'évolution au jour le jour. Restons vigilants mais à Noailles comme ailleurs la vie doit continuer ! Au plaisir de vous croiser dans les rues de Noailles,

Benoît BIBERON
Votre Maire

Retrouvez-nous sur www.noailles60.fr et [ville de Noailles](https://www.facebook.com/ville.noailles)

Conception et rédaction :
Mairie de Noailles,
Service Communication,
1 rue de Paris - 60430 Noailles
Tél. : 03 44 03 30 61
Fax : 03 44 03 51 30

Directeur de la publication :
Benoît BIBERON
Impression :
Idée claire Communication:
2 rue Konrad Adenauer
60000 Beauvais

N°ISSN : en cours
Tirage : 1500 exemplaires
Dépôt légal : mars 2017

© Crédit photos :
Mairie de Noailles, Alain Bizouard, Boris Gibé, Jérôme Vila,
Judo-Club de Noailles, Noailles Basket-Ball, Le Comité des
Fêtes, Thelle Emplois, Impressions Plurielles, ASNC.

CONSEIL MUNICIPAL - COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 23 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués le 19 juin 2020, se sont réunis à l'Espace Paris Fontaine, sous la présidence de Monsieur Benoît BIBERON, Maire.

22 membres présents : MM. BIBERON, DEVOOGHT, ACCARD, Mme CORREIA DANTAS, MM. WAILLIEZ, BIZOUARD, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, M. LOMBARD, Mme DENIZART, M. TILLER, Mme BOILLON, M. BAR, Mmes LEFRANC, LECOCO, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE, CONDAL.

1 procuration : Mme GODON (pouvoir à Mme BOILLON).

Secrétaire de séance : Mme DENIZART.

Charte de l' élu local

> Le Conseil Municipal a pris note de la charte.

Astreinte personnel administratif

> Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de mettre en place une astreinte pour le personnel administratif chargé des élections.

Création d'un poste d'Attaché territorial

> Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de créer un poste d'Attaché territorial, collaborateur de cabinet chargé de missions auprès des élus, responsable de la communication, des relations publiques et du protocole.

Renouvellement et création de contrats PEC

> Le Conseil Municipal a autorisé le Maire, à l'unanimité, à signer un contrat PEC en renouvellement du 30/04/20 au 29/04/21 et un nouveau contrat PEC du 15/06/20 au 14/06/21, tous deux affectés aux services techniques.

Prime exceptionnelle Covid-19

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de verser une prime exceptionnelle aux agents communaux particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

Budget principal :

• Affectation du résultat : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'affectation suivante :

• Compte 002, en section d'exploitation : 73 826.42€

• Compte 1068, en section d'investissement : 318 000.00€

• Fiscalité directe locale : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la fixation des taux respectifs de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, pour l'année 2020 comme suit :

- Taxe d'habitation : 19.77 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37.77 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 64.20 %.

• Budget primitif 2020 : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2020 du budget principal comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 898 148.00	2 898 148.00
Investissement	2 083 868.00	2 083 868.00

Budget eau potable :

• Affectation du résultat : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'affectation suivante :

• Compte 002, en section d'exploitation : 43 715.21€

• Compte 1068, en section d'investissement : pas d'affectation

• Redevances et taxes : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'augmentation de 5 centimes du tarif de l'eau potable, pour la part consommation revenant à la collectivité, celui-ci passant de 0.4650€/le m3 à 0.5150€/le m3.

• Budget primitif 2020 : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2020 du budget eau potable comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	106 215.21	106 215.21
Investissement	255 361.00	255 361.00

Adhésion à l'Union des Maires de l'Oise

> Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion de la commune à l'Union des Maires de l'Oise.

Renouvellement de la ligne de trésorerie

> Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de renouveler auprès du Crédit Agricole Brie Picardie la ligne de crédit d'un montant maximum de 300 000,00 €.

Demande de subvention amendes de police pour signalisation horizontale RD1001

> Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de présenter le dossier de la signalisation horizontale de la RD1001 pour un montant de 34 203.70€ HT H.T., dans le cadre des subventions au titre des amendes de police.

Lot 2 - travaux rue de Boncourt

> Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la décision de retenir le groupement d'entreprises MEDINGER & Fils, et SUEZ pour le lot 2 « eau potable » des travaux rue de Boncourt, pour un montant de travaux de 234 439.49€ H.T.

Vente du 38, rue de Paris

> Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder à la vente du 38, rue de Paris moyennant un prix de vente de 130 000,00 €.

Régularisation gratuité des frais périscolaires pour les enfants de personnel soignant

> Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'appliquer la gratuité des frais périscolaires pour les enfants de personnel soignant ayant bénéficié de ces services pendant la période de confinement liée à l'épidémie de Covid-19.

Révision des tarifs des repas à la restauration municipale

> Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'appliquer à compter de la rentrée scolaire 2020/2021, une majoration de 0.25€ au prix du repas servi à la restauration municipale pour les enfants de primaire soit un repas à 3.25€, et une majoration de 0.05€ au prix du repas servi aux enfants de maternelle soit 3.15€.

Mise en sommeil de la Caisse des Ecoles

> Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, la mise en sommeil de la Caisse des Ecoles Publiques de Noailles.

Rapport d'activité du délégataire (RAD) 2019 service eau

> Le Conseil Municipal prend acte, à l'unanimité, du rapport 2019 de la Société SUEZ pour le service de l'eau potable.

Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2020 électricité

> Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, la proposition de la Société ENEDIS concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité au titre de l'année 2020, qui s'élève à 433.00€

Convention d'occupation temporaire du domaine public avec le SMOTHD

> Le Conseil Municipal a autorisé le Maire, à l'unanimité, à signer la convention avec le SMOTHD.

Pierre DESLIENS, élu Président de la Communauté de communes Thelloise

Le 16 juillet 2020, les conseillers communautaires de la Communauté de communes Thelloise se sont réunis à Neuilly-en-Thelle au cours d'une séance d'installation du nouveau conseil communautaire et pour procéder à l'élection du nouvel exécutif.

A la suite de son installation en qualité de Président, Pierre DESLIENS a souhaité s'entourer de huit vice-présidents dont M. Alain DEVOOGHT, 1er adjoint à Noailles et de deux conseillers communautaires dont M. Benoît BIBERON, Maire de Noailles.

C'est Pierre DESLIENS, maire-adjoint à ABBECOURT qui succède à Jean-François MANCEL pour les 6 prochaines années.

/// Retrouvez toutes les informations sur : <https://www.thelloise.fr/>



Aménagement d'un parcours pédestre et sportif au Bois du Larris

Le Bois du Larris, cet espace naturel boisé exceptionnel au cœur de Noailles, fait l'objet d'une réflexion toute particulière depuis plusieurs années.

En 2014, alors que des projets de privatisation sont remis en question, la Municipalité nouvellement élue prend pour position de maintenir cet espace dans le domaine public et de permettre sa jouissance à l'ensemble des habitants.

De nombreuses opérations y sont menées afin d'œuvrer en faveur de la préservation et de la revalorisation du bois. Entre autres, le nettoyage du site, l'aménagement du Stade Pierre Brigaud et son inauguration en juillet 2016, puis en 2018 la réalisation de la main courante sur l'ensemble du pourtour du stade. Des manifestations ont vu le jour à l'occasion des fêtes du 14 juillet alors qu'il constitue un lieu propice à la convivialité, aux loisirs et aux festivités en tout genre.



Dès 2015, la Municipalité en place avait en réflexion l'implantation d'un parcours pédestre et sportif pour les amoureux des balades, du sport ou tout simplement de la nature ; un projet ambitieux révélant ses atouts tout en conservant ses caractéristiques naturelles. De nouvelles manifestations sportives, pédagogiques, ludiques, pourront s'y greffer afin de faire vivre le Bois du Larris tout en sensibilisant la population à la protection des espaces naturels et à la biodiversité, un enjeu majeur de notre société.

Ce projet a vu enfin le jour en juillet 2020 grâce à la volonté forte et l'investissement des élus de Noailles : M. Benoît Biberon, Maire de Noailles, Mme Barbara Godon, adjointe au Maire et Présidente de la Commission Fleurissement, Mme Nathalie Galindo, conseillère municipale, M. Christian Truptil, ancien adjoint au Maire et M. Eric Lequen, ancien conseiller municipal..

Bienvenue Sentier de randonnée et Parcours Sportif



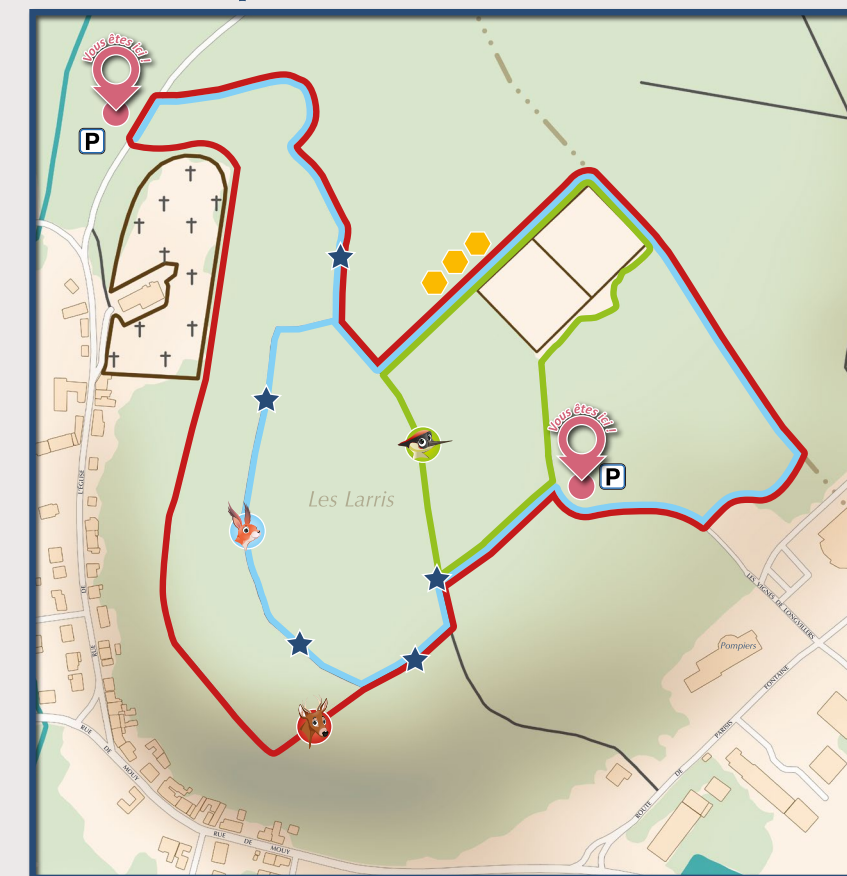
Sentier de randonnée

-  Sentier des Pics Verts
Distance 0,8 km
-  Sentier des Écureuils
Distance 2 km
-  Sentier des Chevreuils
Distance 2,7 km
-  Parkings

 Panneau d'accueil

Parcours sportif

-  Agrès sportifs
-  Panneaux exercices



3 sentiers de randonnée ont été créés avec des niveaux de difficulté différents :

- le sentier des pics Verts d'une distance de 0,8 km en vert
- le sentier des Écureuils d'une distance de 2 km en bleu
- le sentier des Chevreuils d'une distance de 2,7 km en rouge



1 à 4 | Chaque circuit est illustré par des panneaux explicatifs apportant des informations pédagogiques et ludiques sur la faune et la flore du bois.



5 à 10 | Le parcours sportif comprend quant à lui 6 agrès sportifs et 2 panneaux d'exercices.

Projet ambitieux

Il a été soutenu financièrement par le "Fonds Olivier Dassault pour la défense et le développement de la ruralité". En 2018, la Ville de Noailles a également obtenu des subventions pour l'installation de la main courante autour du stade Pierre Brigaud par la Sénatrice Caroline Cayeux.

La Municipalité de Noailles remercie chaleureusement les personnalités publiques qui se sont investies dans l'aménagement et la revalorisation du Bois du Larris en apportant leur pierre à l'édifice.



INTERVIEW

Eric Lequen, ancien Conseiller Municipal, ancien membre de la commission « Bois du Larris » et membre de la commission « Fleurissement ».

■ Comment a germé l'idée de création d'un parcours sportif et pédestre dans le Bois du Larris ?

Lors des réunions avec l'ensemble des membres de la commission « Bois du Larris », nous avons réfléchi à un projet pour aménager cet espace qui était vraiment nu à l'époque. Mis à part le stade Pierre Brigaud, il n'existait rien d'autre. Notre objectif était d'en faire un site attractif pour tous les publics et de faire connaître cet espace qui est très boisé, très nature et vraiment magnifique.

Le parcours pédestre permettait d'attirer une majorité de personnes sans se focaliser seulement sur les sportifs. L'idée était que les enfants, les familles, qu'ils soient à pied, en vélo ou en poussette puissent s'y balader le week-end. C'est d'ailleurs pour cela que l'on a créé 3 parcours pédestres avec des niveaux de difficulté différents afin que cela corresponde à tous. On a voulu également développer le côté ludique et pédagogique avec l'implantation de panneaux explicatifs sur les animaux que l'on peut rencontrer dans le bois.

■ Est-ce que la préservation du site faisait partie de votre objectif premier ?

Oui, il était très important que le projet ne dénature pas le site et qu'il n'engendre pas

de dégradation de l'espace ni de détritus. Le choix des panneaux a été fait dans ce sens en sélectionnant des matériaux en bois. Pour le parcours sportif, on a été contraint de choisir de l'aluminium qui est plus résistant dans le temps.

■ Comment avez-vous choisi les parcours ? Les avez-vous testé ?

Oui, j'ai testé l'ensemble des parcours que je connaissais déjà car je fréquente le bois du Larris depuis très jeune. On a sélectionné des chemins qui sont les plus fréquentés et les plus accessibles pour ceux qui veulent venir à pied. Nous avons fait le choix de définir 2 points de départ en fonction des niveaux de difficultés dont un qui est plus difficile et qui part du cimetière, un deuxième est plus accessible et part du haut de l'Espace Parisis Fontaine.

■ Le projet voit enfin le jour en juillet dernier, quel est votre ressenti ?

Je suis fier et très heureux que ce projet puisse se concrétiser car il me tenait très à cœur, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont travaillé sur ce projet, les élus et les agents techniques. Je fréquente le bois du Larris depuis des années. A l'époque j'y allais fréquemment lorsque je faisais du

foot avec l'ASNC. On faisait des matchs avec les allemands dans le cadre du jumelage avec la ville de Grossenenglis, j'en garde de très bons souvenirs. A l'époque il était à l'abandon, et je suis très heureux qu'il soit remis en état, pour que les joueurs puissent jouer dans de bonnes conditions. On y voit une nette amélioration et plus de monde le fréquente, des vététistes, des marcheurs...

■ Un dernier mot pour les habitants de Noailles qui ne connaissent pas ce site...

Pour commencer, pour ceux qui le connaissent, je les invite à revenir voir l'amélioration et l'aménagement. Pour ceux qui ignorent l'existence du site, je pense qu'ils pourraient en être très surpris car il s'agit d'un espace naturel, loin de l'agitation de la ville et du bruit du passage des voitures de la RD 1001. En plein cœur de la ville, vous avez cet espace ressourçant où l'on n'entend plus aucun bruit mis à part celui de la vie de ce bois et des animaux qui l'habitent.

L'inauguration du parcours pédestre et sportif aura lieu le samedi 3 octobre à 17h au Bois du Larris

La Fabrique des Possibles : nouveau lieu de création et de transmission dédié aux arts du mouvement à Noailles



Depuis un an, l'association La Fabrique des Possibles a été créée sur le site du Moulin de Pierre.

Ce projet vient réhabiliter l'ancienne école nationale de cirque équestre Fratellini, pour y accueillir en résidence permanente la Compagnie de cirque contemporain "Les Choses de rien" dont le directeur artistique est Boris Gibé, également acrobate et danseur.

Boris Gibé rêvait de trouver un lieu chargé d'une puissance poétique pour sa compagnie « les Choses de rien », âgée de 17 ans, installée jusqu'alors à Paris et composée d'une vingtaine de personnes. C'est sur le site du Moulin de Pierre qu'il décida de s'installer. Il confie alors la gestion de cet espace à La Fabrique des Possibles, structure associative constituée en septembre 2019 par des personnes partageant son projet, sa vision et son goût artistique.

La Fabrique des Possibles accompagne le développement de ce nouveau lieu de création de spectacle, de construction de décors et de formation avec un axe fort sur le développement d'actions culturelles sur le territoire.



Un spectacle prévu à Noailles ?

En 2022, un spectacle intitulé « L'absolu » de la compagnie « Les choses de rien » sera présenté à Noailles. Cette création, programmée par la Batoude de Beauvais, le Théâtre du Beauvaisis et la Faïencerie de Creil, fera l'objet de 10 représentations en juin 2022 sur le site du Moulin de Pierre. Créé en octobre 2017, ce spectacle a déjà donné lieu à plus de cent représentations en France et à l'étranger. Prochainement, il se produira en France (Lille, Paris, Annemasse, Loos-en-Gohelle, Le Havre, Beauvais, Nantes, Quimper, Brest, Le Mans, La Roche-sur-Yon, Bayonne, Toulon, Grasse, Sète, Amiens, Calais) et également en Allemagne (Karlsruhe, Berlin), Grande-Bretagne (Norwich), Suisse (Lausanne, Aarau), Belgique (Gand, Bruxelles, Neerpelt, Marchin), Lituanie (Kaunas), Danemark (Copenhague), Pays-Bas (Rotterdam, Tilbourg), Espagne (Barcelone), Taiwan (Taïpei), Australie (Adelaïde) et Hong-Kong.

industrielles, avant de devenir en 1990 l'École de cirque équestre Annie Fratellini.

Ce site mythique est un pôle attractif pour le pays depuis des siècles. En témoignent certains arbres et stèles qui l'habitent. Il fut d'abord un lieu spirituel, puis artisanal, puis industriel et plus récemment culturel. Cet espace vit intensément son histoire et le désir de La Fabrique des Possibles consiste modestement à pérenniser cet héritage au travers de son projet artistique.



Qui résident dans la Fabrique des Possibles ?

- La Fabrique a accueilli, pendant 3 semaines, dans la minoterie du Moulin la compagnie de danse contemporaine "Tétrapode" en résidence de création sur son prochain spectacle "Le Chant du styrène".

Fu Le, le chorégraphe de cette compagnie accueillie a donné des ateliers chorégraphiques pour le centre de loisirs de Noailles ainsi qu'un atelier chorégraphique "vidéo-danse" sur le site du Moulin pour les danseurs et comédiens amateurs habitants dans L'Oise.

- La Fabrique accueille actuellement la compagnie de cirque contemporain des Hauts-de-France « Un loup pour l'homme » qui sera les jours qui suivent en période de répétition de son spectacle "Rare Birds" avant de repartir en tournée.



Un lieu chargé d'histoire

Fondé au XIV^e siècle sur les vestiges d'une chapelle par le seigneur de Trie, le moulin à farine dépend de la chàtellenie de Mouchy-le-Châtel jusqu'à la Révolution française. En 1792, le moulin passe entre les mains de différents meuniers. Les bâtiments industriels sont en grande partie incendiés en 1904 et reconstruits en 1908 pour abriter une minoterie. Plusieurs propriétaires s'y succèdent à nouveau et procèdent à des agrandissements. En 1875, la chute d'eau du moulin produit une énergie évaluée à 8 chevaux. En 1902, une machine à vapeur avec générateur vient suppléer à la force hydraulique du moulin à cylindres. Au début du XX^e siècle, la roue est remplacée par une turbine de 15 chevaux. A la cessation de l'activité minotière, l'atelier de fabrication comportait les cylindres de broyage au rez-de-chaussée, les machines à broser

le blé au premier étage, les plansichters (machines à blutter) au second et les têtes d'élevateurs ainsi que la réserve d'eau au troisième. En 1944, l'usine fonctionne à l'électricité et s'équipe d'un transformateur. En 1951, un nouvel incendie frappe la minoterie. L'atelier de fabrication est alors reconstruit pour quelques années d'activité. A partir des années 1960, le site accueille d'autres activités

Étude de faisabilité

Le site du Moulin de Pierre s'étend sur deux hectares. Il dispose de plusieurs dépendances disséminées autour des habitations : minoterie, grainerie, manège, espaces chapiteaux, ateliers, partiellement équipés en fonction des activités menées jusqu'ici.

Afin de permettre le développement du projet de La Fabrique des Possibles, il est nécessaire de rénover les dépendances pour en assurer la conservation et garantir une qualité d'accueil aux équipes tout au long des saisons.

Le projet de réhabilitation, en phase avec les réflexions environnementales actuelles, s'attachera particulièrement à la mise en valeur de la qualité et de la fonctionnalité de ces espaces.

Pour entreprendre cette réhabilitation, c'est bien sûr en priorité aux forces vives des entrepreneurs et artisans locaux qu'il sera fait appel. Quant au financement de ces travaux, rien ne sera possible sans aides à l'investissement du Département de l'Oise, de la Région Hauts-de-France et de fonds européens.

/// Contacts
La Fabrique des possibles
590, rue du Moulin de Pierre, 60430 Noailles
lafabriquedespossibles@yahoo.com
www.facebook.com/La-Fabrique-des-Possibles

Retour sur la reprise des activités au centre de Loisirs de Noailles



Après plusieurs semaines de confinement, la réouverture du centre de loisirs de Noailles avec la reprise de l'école obligatoire en juin dernier fût pleine d'agitation. Les équipes en place ont fait preuve d'une grande adaptation et d'une forte réactivité afin de mener à bien la réouverture progressive de l'école selon les nouvelles conditions d'accueil et le protocole sanitaire soumis par les services de l'Etat.

La réouverture du centre de loisirs en juin dernier

Avec la reprise de l'école obligatoire, il a fallu réorganiser l'intégralité du service. Afin de respecter la notion de groupe « classe » et de ne pas mélanger les enfants lors du moment du repas, plusieurs espaces ont été aménagés au sein de l'école du Chemin Vert. Pour ce faire, des tables et chaises rapatriées de l'Espace Paris Fontaine ont été installées dans différentes salles et réparties ainsi : 6 classes élémentaires dans la cantine, 3 classes dans la salle de motricité rouge, 1 classe dans la salle du centre, les enfants de la commune de Silly Tillard dans la salle des professeurs et enfin les maternels dans la salle de motricité jaune. Une réelle organisation pour livrer les 120 plateaux repas froids à tout ce petit monde !

Les activités et les ateliers des grandes vacances

Du côté des activités, les agents ont également suivi de près les mesures sanitaires du protocole établi par le Gouvernement. Les activités manuelles ont repris progressivement avec désinfection de chaque objet après usage. Les animateurs ont fait preuve d'une grande imagination pour adapter leurs ateliers de l'été ! Afin de garder le plus possible les mesures de distanciation sociale, des ateliers sur le thème "à Noailles, un été comme à la télé" ont été mis en place par les agents du périscolaire. Une intervenante hip hop proposait aux enfants une version de "danse avec les stars" remixée en danse individuelle et non en couple évidemment ! Puis l'après midi une adaptation de l'émission E=M6 avec de multiples expériences pratiquées par les enfants, sans oublier les émissions



Pauline Delcambre, directrice du centre de loisirs et les animateurs : Mégan, Antoine, Benjamin, Sandrine, Marie, Marie et Kelly.

cultes telles que "qui veut gagner des millions... de bonbons", "c'est pas sorcier" et encore "la carte au trésor" ! De quoi occuper et amuser petits et grands durant ces longues vacances ! Alors que l'association « La Fabrique des Possibles » vient tout juste d'ouvrir ses

portes à Noailles sur le site du Moulin de Pierre, celle-ci a déjà mis en place des ateliers chorégraphiques avec les enfants du centre de loisirs en août dernier. Une expérience autour de la danse et des mouvements, certainement très riche et très appréciée par les enfants !

L'aménagement de l'école durant les vacances de juillet et août



Durant l'été, alors que les enfants profitent des grandes vacances ou des ateliers du centre de loisirs, c'est également le moment pour les agents des écoles de nettoyer et de réorganiser les salles. Voici un petit aperçu du travail accompli ! Les salles de classes ont été totalement vidées comme vous pouvez le voir sur la photo.



Hélène, Dominique, Sylvie et Virginie



Comme chaque année, la Municipalité offre à tous les élèves de CM2 un dictionnaire à l'occasion de leur entrée au collège. Les élèves de CM2 de l'année scolaire 2019/2020, qui ne sont pas encore venus le retirer, sont invités à se rendre en mairie durant les heures d'ouverture avant le 30 octobre prochain.



Du mobilier et des nouveaux jouets pour les enfants du centre de loisirs !

Une très belle nouvelle pour les enfants du centre de loisirs de Noailles est l'arrivée de matériels, mobiliers et nombreux nouveaux jouets commandés par la Municipalité de Noailles ! De quoi faire de la salle du centre un endroit très chaleureux et accueillant afin de laisser libre cours à l'imagination de chacun ! Un roulement de jeux a été mis en place afin de faciliter les mesures de désinfection.

Le réaménagement du centre comble de bonheur les petits comme les grands ! Les animateurs, avec l'aide des enfants, ont également pris du plaisir à décorer les murs et le plafond de la salle. Cet espace, plein de couleurs et de vie, est propice au développement et au bien-être de chaque enfant. Une priorité que s'était fixée la Municipalité avec la reprise en régie des activités périscolaires.

Quelques chiffres pour la rentrée

334 enfants inscrits à l'école

200 repas servis par jour à la cantine

5 palettes et 60 colis de matériels, mobiliers et jeux pour les enfants du centre de loisirs

Les +

- La plateforme Cityviz pour la gestion des inscriptions pour l'accueil de loisirs est dorénavant accessible à partir d'un ordinateur : <https://portal.cityviz.io>
- Les menus de la cantine sont consultables pour le mois sur le site Internet de la ville www.noailles60.fr rubrique jeunesse



La Municipalité de Noailles souhaite à tous les enfants une très belle rentrée !

TRAVAUX : LES GRANDS CHANTIERS 2020

Travaux d'entretien et de réfection de la voirie communale

Le programme annuel d'entretien des voiries reprenait cette année pas moins de 460m² de réparation des trous en formation sur la chaussée.

Fin juin, la société Medinger a donc entrepris la réfection des nids de poules dans différentes rues de la commune majoritairement dans les rues François Jardin, du Docteur Herpin, des Jardins et de Chaumont, mais également dans les rues du Pâtis, du Bois Laurent, Ruellette, de l'Avenir, du Chef de la Ville, du Chemin de la Messe et allée Fabignon.



Rénovation de l'éclairage public avec des lanternes LED

Les travaux de rénovation de l'éclairage public avec des lanternes LED, qui a débuté en 2017 avec les rues de Calais et de Paris, se poursuivent sur l'ensemble de la commune.

Début juin, 73 lanternes ont été installées dans les rues Arnaud Bisson, Boncourt, Annoëpel et Simonet par la société Eiffage et le Syndicat d'Énergie de l'Oise.

L'éclairage à LED peu énergivore et très performant permet de diminuer grandement les coûts de consommation et de réduire l'impact environnemental.



La commune se dote de la vidéoprotection



Préserver notre précieux cadre de vie est l'une des priorités de l'équipe municipale.

La vidéoprotection est un outil efficace de lutte contre les nouvelles formes d'insécurité. Elle ne se substitue en aucun cas aux actions de prévention et de sécurité menées par la Gendarmerie, mais représente un complément efficace aux dispositifs existants.

À travers ce nouvel équipement, la ville de Noailles se fixe pour objectif de lutter activement contre les infractions au code de la route, les incivilités, la délinquance et les dégradations de l'espace public et des habitations.

L'installation des 25 caméras de vidéoprotection dans les différentes rues de la commune a débuté en juin dernier par la société Daché.



L'Hôtel de Ville de Noailles fait peau neuve !

Les travaux de l'Hôtel de Ville opérés par le Maître d'œuvre Stéphane David, architecte d'intérieur, avec l'appui de 8 entreprises intervenantes, ont démarré début septembre et se poursuivront jusqu'en mars 2021.

Ils comprennent la rénovation de l'ensemble du bâtiment et la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, afin d'accueillir du public lors de manifestations, réunions et mariages en plein cœur de ville.

Remise en état d'une partie de la rue de Boncourt

L'un des chantiers les plus importants de l'année 2020 est la remise en état totale d'une partie de la rue de Boncourt comprise entre la rue de la Grange des Dîmes et la place de Boncourt, conduite par Oise VRD Service, l'ADTO, Medinger et Suez.

Ce chantier conséquent, débuté en juillet dernier et qui se poursuivra jusqu'à novembre, comprend la réfection des réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable ainsi que la remise à neuf de la voirie et la création d'un giratoire.

Nous remercions les habitants pour leur patience et leur compréhension face aux perturbations engendrées par ces travaux ayant pour but d'améliorer leur cadre de vie et leur quotidien.





Le rendez-vous fleurissement des Noaillais, la 6^{ème} matinée plantations !

Cette année, la Commission Fleurissement aidée par les agents techniques et les habitants, souhaite faire des plantations au niveau de l'Hôtel de Ville (à la place du tapis de fleurs existant). De même, les plantations dans les bacs et les jardinières seront faites lors de cette matinée.

C'est une première expérience qui permettra de faire des économies tout en partageant un moment de convivialité ! Avis aux amateurs, que vous ayez la main verte ou non, vous repartirez avec de précieux conseils à la clé ! De plus, des rajouts de plantations seront effectués au niveau de la place du Marché, du plateau Bellevue, du quartier de Ninflé et du parterre en bas du cimetière (entrée du Larris).

Si vous souhaitez participer à cette très belle matinée, nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 octobre à 8h30 place de l'Hôtel de Ville pour le café d'accueil.

Ne manquez pas ce rendez-vous fleurissement qui vous permet de participer à l'embellissement de votre commune !

En prévision de cette journée, si vous avez des plantes vivaces en surplus, n'hésitez pas à les

apporter aux services techniques le jeudi 8 et le vendredi 9 octobre de 8h00 à 9h30 et de 15h00 à 16h00, elles seront replantées lors de cette journée.

Merci d'avance pour votre aide. A bientôt dans les rues fleuries de Noailles !

Retour en images sur les plantations réalisées à l'Hôtel de Ville, la place du Marché et la rue de Paris en juin dernier.



Les agents techniques : Seddik et Julien

6^e édition

Matinée plantations

Samedi
17 octobre
de 8h30 à 12h

Place de l'Hôtel de Ville



Participez à l'embellissement de votre commune

INFOS : www.noailles60.fr

Facebook : Ville de Noailles



ENVIRONNEMENT

Pollution du Rû de Boncourt

Le 22 juillet dernier, la Mairie de Noailles, avec l'intervention des Sapeurs-pompiers et de la Gendarmerie de Noailles, a fait le constat d'une pollution aux hydrocarbures dans le Rû de Boncourt au niveau de la rue de l'Eglise et de l'Allée du Clos de Longvillers.

La police de l'eau, le SIVT (le syndicat intercommunal de la vallée du Thérain), Véolia et la gendarmerie de Noailles sont intervenus pour trouver l'origine de cette pollution.

Après 5 jours d'investigation et grâce au passage d'une caméra dans la canalisation de la rue de l'Eglise par un technicien de Suez, la cause du polluant a été découverte.

Il s'agirait d'un véhicule qui aurait vidé volontairement ou accidentellement son contenu en gazole rouge dans l'avaloir situé à l'angle des rues Arnaud Bisson et François Jardin.

Tout a été mis en œuvre afin de contenir le polluant. Un barrage supplémentaire en boudin absorbant a été posé en complément des ballots de paille et le contenu de l'avaloir, soit environ 50 litres de gazole rouge, a été aspiré par un véhicule Véolia.



Le brûlage à l'air libre des déchets verts

Une pratique interdite, dangereuse et très polluante

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés est interdit pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour éviter aussi

les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et /ou pour éviter en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés.

IL EXISTE DES SOLUTIONS ALTERNATIVES



Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés: déchets de jardin, déchets alimentaires... C'est facile, cela permet de réduire les volumes de déchets et le compost peut être réutilisé dans les jardins ou les bacs à fleurs en complément d'autres amendements (terreau, etc.).



La collecte en déchèterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement. Par ailleurs, de nombreuses déchèteries mettent à disposition des particuliers du compost issu de la collecte des déchets verts.



Le paillage

Le « paillage » est simple et peu coûteux. Cette technique consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évitera le développement des mauvaises herbes et créera une rétention de l'humidité au niveau du sol.



QUELQUES CHIFFRES

- 302 déchèteries dans la région
- 98 % de la population de la région a accès à une déchèterie
- Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules que :
 - 12 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul performante
 - 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente
 - 3 semaines de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au bois performante
 - 14 000 km parcourus par une voiture essence récente
 - 1 800 km parcourus par une voiture diesel ancienne

POUR EN SAVOIR PLUS

« Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin », Le guide de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie informe et conseille sur les différentes solutions pour valoriser ces déchets.

<https://www.ademe.fr/compostage-paillage>

Actu / Communiqué



Félicitations aux habitants !

Première année de simplification du tri des bacs jaunes. Depuis le 1^{er} avril 2019, le tri des déchets recyclables est simplifié. Maintenant tous les emballages et tous les papiers sont à déposer dans votre bac à couvercle jaune.

Chers habitants, grâce à votre tri, en 2019, la Communauté de communes Thelloise a collecté environ 3 700 tonnes de déchets recyclables. Cela correspond à une augmentation de 10 kg par habitant soit 547 tonnes pour tout le territoire !

Merci ! Cette augmentation du recyclage contribue à économiser nos ressources naturelles !



Objectif
64 kg / habitant / an

62 kg/habitant/an en 2019 c'est bien !
Tentons de faire encore mieux en 2020 !

À vos marques - Prêts ? - Triez !

Certains emballages et papiers se glissent encore dans les ordures ménagères et ne seront pas recyclés, c'est dommage !

Rappelez-vous : tous les emballages et tous les papiers se trient



Voici quelques astuces pour trier encore plus :

- Mettre une poubelle de tri dans la salle de bain et une à côté du bureau à la maison qu'on ira vider dans le bac jaune.
- Quand on est à l'extérieur et qu'il n'y a pas de poubelle de tri (pique-nique par exemple), on prévoit 2 sacs pour rapporter nos déchets déjà triés.

Plus aucun déchet recyclable n'échappera à la poubelle de tri !

Un doute sur un déchet ? Consultez le site www.consignesdetri.fr, l'application "Le guide du tri" ou contactez la Communauté de communes Thelloise au 03.44.26.99.50.

Bac de tri trop petit ou cassé ?

Sachez qu'il est dorénavant possible pour les foyers de quatre personnes et plus d'échanger leur bac 120 litres de tri à couvercle jaune contre un bac 240 litres.

Si votre bac de tri est cassé, une réparation ou un échange est également possible.

Comment procéder ?

- Prenez contact avec la mairie pour connaître les modalités d'échange ou de réparation du bac.
- En cas d'échange, et si votre bac est encore fonctionnel, merci de le laver avant sa remise à nos services.



1 à 3 personnes



4 personnes et plus



Vous pouvez également préremplir la fiche de dotation qui est disponible sur le site internet de la Thelloise :

www.thelloise.fr



Aire d'accueil pour les gens du voyage : une disposition mise en place par la Communauté de communes Thelloise

La Communauté de communes Thelloise a l'obligation, en vertu des dispositions du Schéma Départemental d'Accueil et d'Hébergement des Gens du Voyage, de créer une aire d'accueil pour les gens du voyage.

Elle a donc fait l'acquisition en mars 2020 d'un terrain situé dans la ville de Chambly destiné à établir cette aire comprenant une trentaine de places.

Les travaux qui devaient débuter en juillet 2020, pour une mise à disposition fin 2020, ont été retardés suite à la crise sanitaire. L'aire d'accueil sera donc exploitable courant 2021.

Le montant prévisionnel de l'opération, comprenant les frais d'acquisition du terrain, les prestations de maîtrise d'œuvre, le montant des travaux pour l'aménagement de l'aire d'accueil et de raccordement à l'électricité, s'élève à 1 958 229,35 € HT pour 15 emplacements, soit 30 places.



Soutien au commerce local



Cet été, la Municipalité a mis en place une campagne de sensibilisation et de promotion en faveur du commerce de proximité. Elle s'est matérialisée sous la forme d'affiches grand format (80 x 40 cm et 120 cm x 176 cm) et de banderoles installées dans l'ensemble de la commune, avec pour slogan « Je fais vivre ma ville ».



Changement de local pour l'auto moto école de Noailles

L'auto moto école Coldefy de Noailles a pris place dans de nouveaux locaux plus spacieux au 12 rue de Paris à quelques pas de leur ancien local.

Proposant le permis auto et moto, ils sont ouverts :

- le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 19h,
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Contact : <http://autoecolecoldefy.wix.com/aecoldefy>
Facebook : auto école coldefy
06 58 67 81 90 • aecoldefy@free.fr



Lancement d'une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants à Noailles

Une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants va être lancée sur la commune de Noailles à partir du mois d'octobre 2020 en partenariat avec l'Ecole du Chat, la Fondation Brigitte Bardot et les vétérinaires.

Vous avez dit «errant» ?

Un chat errant est un animal non identifié, sans propriétaire, vivant dans les lieux publics, sur le territoire d'une Commune.

La plupart du temps, un chat devient errant suite à :

- L'abandon
- La maltraitance
- Sa naissance dans la rue
- Les naissances non maîtrisées par des propriétaires de chats "domestiques"

Pourquoi les stériliser ?

Vivant le plus souvent en groupes, les chats errants provoquent des nuisances sonores (bagarres, miaulements), olfactives (marquages urinaires), des destructions de poubelles. Ils représentent un risque sanitaire pour les autres animaux. De plus, leur prolifération est EXPONENTIELLE.

Pour lutter contre les contagions et la surpopulation, la stérilisation est la seule solution !

Pourquoi les relâcher sur le même site ?

D'une part parce que c'est la loi : article L211-27 du Code Rural et de la pêche maritime.

D'autre part, le fait de relâcher les animaux sur leur biotope permet de stabiliser la population féline d'un quartier, car même stérilisés, ils continuent à protéger leur territoire et empêchent d'autres arrivants de s'installer. Déplacer les colonies n'est donc d'aucune

utilité puisque la place laissée vacante sera bientôt reprise par d'autres...

Comment se déroule une campagne ?

- Repérage des chats grâce à des bénévoles ou des habitants-référents → Capture → Vétérinaire → Stérilisation + identification → Retour sur lieu de capture

Votre contribution est essentielle !

La campagne de stérilisation s'effectuera quartier par quartier, vous en serez informé par courrier dans votre boîte aux lettres lorsque votre quartier sera concerné.

Afin de préparer cette campagne dans des conditions optimales et chiffrer le nombre d'individus à stériliser, il est nécessaire d'établir des zones géographiques occupées par des chats errants.

Aussi, si vous constatez la présence de chats errants, isolés ou en groupes, dans votre rue ou votre quartier, nous vous remercions de prendre contact avec la Mairie par tout moyen à votre convenance, en indiquant impérativement :

- Votre nom
- Votre adresse
- La rue concernée
- Le nombre d'individus (même approximatif)

Contact Mairie :

Tél. : 03 44 03 30 61

Mail : accueil.mairie@noailles60.fr

Pour une question d'organisation, seule la Mairie centralise les recensements. Merci de ne pas appeler l'école du Chat en direct.



Aussi, pour éviter toute confusion au moment de l'opération, nous invitons les propriétaires de chats à identifier leurs animaux, à leur mettre un collier ou les laisser chez eux.

Le nourrissage des chats errants est autorisé par la loi

Le chat errant est reconnu animal domestique par l'arrêté du 3 avril 2014 fixant les règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques relevant du IV de l'article L. 214-6 du code rural et de la pêche maritime.

Ainsi, comme le stipule l'article R214-17 du Code Rural :

"Il est interdit à toute personne qui, à quelque fin que ce soit, élève, garde ou détient des animaux domestiques ou des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité :

1° De priver ces animaux de la nourriture ou de l'abreuvement nécessaires à la satisfaction des besoins physiologiques propres à leur espèce et à leur degré de développement, d'adaptation ou de domestication ;

2° De les laisser sans soins en cas de maladie ou de blessure ;"

De plus, nourrir les chats errants :

- Évite l'éventration des poubelles et l'intrusion chez les gens car affamés et en quête de nourriture.
- Maintient les chats dans un état sanitaire satisfaisant ce qui réduit les risques sanitaires, car des animaux affaiblis par manque de nourriture et d'eau vont inévitablement déclarer et propager des maladies.

Si vous possédez un chat qui n'est ni identifié, ni stérilisé nous vous invitons à faire rapidement le nécessaire. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012

Vous pouvez adhérer (30 euros) à l'association L'Ecole du Chat ce qui vous permettra de pouvoir bénéficier du tarif associations pour le faire stériliser ou identifier. De plus, après réception de la facture du vétérinaire vous aurez un reçu fiscal en fin d'année qui vous permettra de déduire de votre déclaration d'impôts à hauteur de 66 % le coût de l'intervention.

Contact : L'Ecole du Chat

Boite postale 6 • 60600 Agnetz

Téléphone Mme Hardy 06 33 20 96 70 par textos ou sur la page Facebook "l'école du chat de l'Oise" <http://ecole-du-chat-clermont-oise.sitego.fr/>

Appel à candidatures !

La Municipalité met en place une commission dédiée à la condition animale.

Cette commission sera composée d'habitants et d'élus. Elle sera un groupe d'échanges et de réflexion qui permettra d'agir ainsi plus spécifiquement sur certains points autour de la protection animale et de soutenir les actions de sensibilisation à l'éthique animale.

Vous aimez les animaux ? Alors rejoignez cette commission en contactant la mairie par téléphone au 03 44 03 30 61 ou par mail à mairie.accueil@noailles60.fr.

Attention les places sont limitées !



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Stationnement

La commune dispose de nombreux emplacements de stationnement le long des rues et de parkings publics afin de permettre à chacun de stationner correctement tout en évitant de porter atteinte à la sécurité d'autrui.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article R417-10, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- sur les trottoirs
- en double file
- sur un emplacement réservé à l'arrêt des transports publics ou taxis,
- devant une entrée d'immeuble,
- sur une bande d'arrêt d'urgence sauf en cas de nécessité absolue

- sur une place réservée aux personnes handicapées ou aux transporteurs de fonds
- sur les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons
- à côté d'une bouche à incendie ou à proximité d'une ligne continue.
- sur les voies vertes, bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordure des bandes cyclables
- lorsque la visibilité est insuffisante, à proximité d'une intersection de routes, de virages de passages à niveau
- après 7 jours d'immobilisation du véhicule au même endroit.

D'autre part il est également interdit de "s'attitrer" une place de stationnement sur la voie publique (rues ou parkings publics) sous prétexte qu'elle se trouve devant son domicile.

Selon la gravité, tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende forfaitaire pour les contraventions de la 2e à la 4e classe soit de 35 euros à 135 euros (voire enlèvement du véhicule).

Merci de respecter ces règles pour éviter tout désagrément !

Appel à candidatures !

La Municipalité souhaite faire appel à des personnes ressources bénévoles pour devenir « référents de quartier » !

Le rôle du référent quartier est essentiellement un rôle de relais d'informations avec la mairie :

- connaissance des personnes âgées, isolées, vulnérables,...
- relais lors d'événements particuliers : canicule, crise sanitaire, panne d'électricité,...
- appuis pour la dynamisation des quartiers (fête des voisins, brocante, réunion de quartier, travaux,...)

Le rôle du référent quartier n'est pas figé et évoluera en fonction des besoins et des circonstances.

Si vous souhaitez devenir référent, vous pouvez dès à présent vous faire connaître auprès de la mairie de Noailles. Une réunion sera organisée avec l'ensemble des référents quartier d'ici la fin de l'année.

Merci d'avance pour votre dévouement et votre implication pour la commune !

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX!

Soyons citoyens et ramassons les déjections canines

Nous constatons malheureusement tous les jours de plus en plus de déjections canines sur les trottoirs de Noailles.

Pour le bien de tous et le respect des autres et de la commune, nous en appelons au devoir de chacun de ramasser les déjections de vos animaux.

La Municipalité a installé des distributeurs de sacs dans plusieurs rues de la commune. Des sacs sont également à disposition à l'accueil de la mairie.

Un petit rappel : est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, [...], des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit. (Article R631-2 du code pénal)

Nous comptons sur vous pour améliorer la propreté dans notre belle commune !

SOLIDARITÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe !

Acteur majeur de l'action sociale sur notre commune, le Centre Communal d'Action Sociale agit après avoir pris connaissance des besoins :

- Savoir écouter, entendre, prévenir et soutenir lorsque des difficultés ponctuelles ou plus durables surviennent.
- Aider aux contacts avec les administrations, associations et organismes susceptibles d'apporter une solution aux problèmes qui peuvent se présenter :
- Suivi des dossiers de demandes de logements
- Instruction des demandes d'aides financières
- Délivrance de bons alimentaires
- Aide budgétaire
- Ouverture de droits administratifs
- Soutien aux personnes en situation de handicap
- Soutien aux personnes âgées et/ou à leurs descendants
- Aides ponctuelles personnalisées
- Gestion des jardins familiaux

Les permanences se font sur rendez-vous le samedi matin. Merci de vous rapprocher de la mairie.

Tél. : 03 44 03 30 61

Le conciliateur de justice

Le conciliateur de justice tient une permanence une fois par mois de 14h à 16h en mairie. Merci de vous rapprocher de la mairie afin de connaître les dates exactes et d'obtenir un RDV.

Les demandes d'aides sociales :

Si vous souhaitez faire une demande d'aide sociale (alimentaire ou financière), celle-ci est à adresser par mail à ccas@noailles60.fr à l'attention de Mme Paola Correia-Dantas en précisant la nature de l'aide sollicitée et en joignant l'ensemble des pièces justificatives ci-dessous :

- 3 derniers justificatifs de ressources : bulletins de salaire, indemnités journalières, indemnités chômage, RSA, retraite (principale et complémentaire), pension d'invalidité, pension alimentaire, prestations familiales CAF ;

Appel à candidatures !

La Mairie de Noailles recherche un écrivain public bénévole afin d'assister les habitants dans la rédaction de leurs courriers dans le cadre de leurs démarches administratives papier ou en ligne.

Si vous êtes intéressé(e) pour donner un peu de votre temps (1 fois par mois ou tous les quinze jours), merci de prendre contact avec la mairie afin d'obtenir plus d'informations concernant cette mission de bénévolat.

Un grand merci par avance !



- Dernière quittance de loyer ;
- Dernière facture eau, électricité, gaz, téléphone, internet ; - Dernière quittance d'assurance habitation, véhicule ;
- Avis d'impôt sur les revenus
- Avis d'impôt taxe d'habitation et taxe foncière ;
- Crédit : tableau d'amortissement
- Note expliquant les motifs de votre demande

Nous essayons de répondre au mieux à toutes les attentes et nous vous remercions de bien vouloir nous alerter si, autour de vous, vous avez connaissance d'une personne nécessitant une prise en charge.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Bienvenue aux nouveaux habitants de Noailles !

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune, la Municipalité organise une soirée d'accueil qui aura lieu le vendredi 16 octobre à 18h30 à l'Hôtel de Ville (salle du 1^{er} étage)

Cette cérémonie d'accueil sera l'occasion pour les nouveaux arrivants de découvrir les services proposés par la ville, les projets et manifestations à venir ainsi que de rencontrer les élus et quelques commerçants et associations très actifs sur la commune.

Afin que vous puissiez être conviés à cet événement, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie afin de vous faire connaître par téléphone 03 44 03 30 61 ou par mail à mairie.accueil@noailles60.fr. Vous recevrez par la suite une invitation par courrier ou par mail.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, le port du masque pourrait être obligatoire lors de cet événement. Suivez l'actualité sur www.noailles60.fr

Brocante d'automne : dimanche 15 novembre 2020

La ville de Noailles organisera la traditionnelle brocante d'automne le dimanche 15 novembre prochain de 6h30 à 17h00 au centre-ville de Noailles.

Pour les inscriptions, vous pouvez retirer votre bulletin en Mairie durant les heures d'ouverture ou le télécharger sur le site internet : www.noailles60.fr
Ce bulletin devra être dûment complété, accompagné de toutes les pièces demandées et retourné en mairie au plus tard **le 6 novembre prochain**. Toute demande incomplète sera refusée.

Informations supplémentaires :

Ouvert aux particuliers (Noillais et extérieurs) et aux professionnels

Tarif : 10 euros les 3ML

Tarif Noillais : un 1^{er} module de 3ML gratuit

Documents nécessaires :

- Bulletin d'inscription avec le règlement intérieur
- Caution de 20 euros
- Règlement en espèces (seul l'appoint sera accepté) ou chèque à l'ordre du Trésor Public
- Liste des objets
- Photocopie de carte d'identité
- Copie de votre R.C.S. ou de votre carte trois volets pour les professionnels

VISITEURS ET EXPOSANTS !

En fonction de l'évolution de la propagation du virus et des recommandations des services de l'État, des mesures sanitaires seront mises en place afin d'assurer le bon déroulement de l'événement pour la sécurité et la santé de tous. La Municipalité se réserve la possibilité d'annuler l'événement et les participants en seront intégralement remboursés. Tenez-vous au courant de l'actualité sur www.noailles60.fr avant de vous rendre à la brocante.



Repas des aînés 2020

La nouvelle équipe municipale en place a choisi cette année encore d'offrir à chacun des aînés de la commune du repas et du colis dans le cadre des festivités de fin d'année.

Le repas sera donc organisé le dimanche 6 décembre 2020 à partir de 12h00 à l'Espace Paris Fontaine. Ce moment festif tant attendu, surtout après les longs mois de confinement de ce début d'année, sera l'occasion pour les convives de se retrouver autour d'un repas gourmand et follement animé !

Modalités d'inscription :

Toutes les personnes de 66 ans et + domiciliées à Noailles inscrites sur les listes électorales recevront un courrier à partir

du 27 octobre 2020 avec un coupon-réponse à retourner en mairie avant le 27 novembre 2020. Pour les personnes qui ne recevraient pas ce courrier elles auront toujours la possibilité de s'inscrire en mairie pour bénéficier du colis et du repas de Noël.

Contact : 03 44 03 30 61 ou mairie.accueil@noailles60.fr
Date limite des inscriptions : le 27 novembre 2020.

La Municipalité qui suit de près l'actualité liée à la crise sanitaire se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter l'événement afin d'assurer en priorité la sécurité et la santé de ses habitants. Lors de ce repas, toutes les mesures sanitaires seront mises en œuvre afin d'assurer le respect des gestes barrières en fonction des recommandations des services de l'Etat.

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2020

Marché de Noël de Noailles

Le marché de Noël de Noailles prendra place à l'Espace Paris Fontaine le dimanche 13 décembre prochain !

Plus de 60 exposants y sont attendus ! Les stands remplis d'idées cadeaux ouvriront au public dès 10h. Décorations de Noël, produits du terroir, artisanat, jeux, jouets, bijoux, maroquinerie... C'est l'occasion de vous faire plaisir ainsi qu'à vos proches ! Les plus jeunes pourront profiter d'une rencontre avec le Père Noël. Ne manquez pas ce rendez-vous féerique à Noailles !

Infos pratiques :

Dimanche 13 décembre de 10h à 18h

Espace Paris Fontaine

Rencontre avec le Père Noël

Restauration sur place

Entrée visiteur gratuite



En fonction de l'évolution de la propagation du virus et des recommandations des services de l'État, des mesures sanitaires seront mises en place afin d'assurer le bon déroulement de l'événement pour la sécurité et la santé de tous. La Municipalité se réserve la possibilité d'annuler l'événement et les participants en seront intégralement remboursés. Tenez-vous au courant de l'actualité sur www.noailles60.fr avant de vous rendre au Marché de Noël.



Il est encore temps de s'inscrire : places limitées alors ne tardez pas !

Pour celles et ceux qui souhaitent s'inscrire, il suffit de compléter et retourner le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie.

- 4 euros le module de 2 mètres (=1 table)
- Ouvert aux professionnels comme aux particuliers

Documents nécessaires pour l'inscription :

- la copie d'une pièce d'identité recto/verso (CNI - passeport - permis conduire...)
- pour les professionnels, copie d'un extrait d'immatriculation au registre de commerce (de moins de 3 mois)
- la liste des produits mis en vente
- le règlement

DES AIDES FINANCIÈRES DÉDIÉES AUX JEUNES

Le coupon sport-culture : de nouvelles modalités pour la rentrée 2020

La Municipalité de Noailles a mis en place en 2019 le coupon sport-culture qui permet aux jeunes de 18 ans et moins d'accéder à une pratique culturelle ou sportive dans une association. Il s'agit d'une participation financière à une licence ou à une adhésion.

Il est accessible aux jeunes de 18 ans et moins résidant dans la commune de Noailles, justifiant d'une inscription effective dans une association de Noailles ou extérieure, labellisée ou non.

Le montant de l'aide est d'un maximum de 15 euros par jeune et sera versé directement à l'association qui la déduira du coût de l'inscription.

Le dossier complet et signé doit être déposé en mairie au plus tard le 15 novembre de l'année considérée et être validé par la commission d'attribution. Vous pouvez le télécharger sur le site Internet de la mairie www.noailles60.fr rubrique jeunesse.



Qu'est-ce que le Pass'Permis Citoyen?

Le Pass'Permis Citoyen est une aide financière de 600€, sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil départemental de l'Oise pour tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 19 ans. Désormais, il est également ouvert aux jeunes qui ont obtenu leur permis de manière anticipée, grâce au dispositif de la conduite accompagnée.

Ce dispositif, innovant et unique en France, permet aux Oisiens de moins de 20 ans de financer leur permis de conduire en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association de l'Oise. Il est possible d'effectuer son Pass'Permis au sein de la Mairie de Noailles.

Cette expérience permet de faciliter l'accès des jeunes au permis de conduire tout en s'appuyant sur la réciprocité des droits et des devoirs.

Pour plus d'informations :
<http://www.oise.fr/mes-services/education-jeunesse/pass-permis-citoyen/>

PLUS DE 10 000 JEUNES AIDÉS

PASS PERMIS CITOYEN

MON DROIT
600€
 D'AIDE POUR FINANCER
 MON PERMIS

MON DEVOIR
70H
 DE MON TEMPS DÉDIÉ
 AU SERVICE D'UNE
 COLLECTIVITÉ OU
 D'UNE ASSOCIATION



inscris-toi sur **OISE.FR**

MAIRIE



Bénédicte Boulnois, Valérie Fernandes-Ferreira et Christophe Bar, conseillers municipaux



Les commerçants de Noailles mettent à l'honneur les mamans !

A l'occasion de la Fêtes de mères, la Municipalité, les commerçants de la ville et ceux du marché ont offert une rose à toutes les mamans le dimanche 7 juin dernier.

Plus de 300 roses ont été distribuées par les élus devant la Mairie. Une belle initiative qui fut très appréciée par les habitants !



Valérie Fernandes-Ferreira, Bénédicte Boulnois et Christelle Denizart



David Tiller, Thierry Jakubczak, Bénédicte Boulnois et Valérie Fernandes-Ferreira



Journée nationale du 8 mai 2020, relative à la commémoration de la victoire de 1945, une cérémonie 2020 en comité très restreint

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la Cérémonie du 8 mai à Noailles a eu lieu selon les dispositions d'organisations de la Préfecture de l'Oise et sans la présence du public.

5 personnes ont participé à cette cérémonie commémorative, au monument aux Morts, vendredi 8 mai 2020.

Monsieur le Maire, Benoît Biberon, l'adjudant-chef Olivier Clemer, le Lieutenant Philippe Gouery, Alain Bizouard, conseiller municipal ainsi qu'un agent technique.

Après lecture du message du Président de la République, un dépôt de gerbe a été effectué au Monument aux Morts.



Commémoration de l'Appel du 18 juin

La cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin a eu lieu en présence de M. Alain Devooght, Adjoint au Maire ; M. Jean Lemonnier, Président de l'Union des Anciens Combattants de Noailles et l'Adjudant Chef Olivier CLEMER, adjoint au commandant de brigade.

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, la présence du public n'était pas recommandée.

Une gerbe a été déposée au Monument aux Morts après lecture du Message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées et de l'Appel du 18 juin.



Rentrée 2020 au Judo Club de Noailles

JUDO pour tous à NOAILLES

Saison 2020-2021

Politesse
Courage
Sincérité
Honneur
Modestie
Respect
Contrôle de soi
Amitié

HORAIRES DES COURS

	Lundi	Mercredi
Baby Judo (3-5 ans)		16h30 à 17h30
Judo enfants (6-8 ans)	17h30 à 18h30	17h30 à 18h30
Judo enfants (9-12 ans)	18h30 à 19h30	18h30 à 19h30
Judo ados-adultes (sup. 13 ans)	19h30 à 20h30	19h30 à 20h30

Malgré les gestes barrières et la distanciation sociale que nous pratiquons désormais au quotidien, la vie doit continuer. Aligné sur sa fédération, notre club sera à même de proposer les cours aux mêmes horaires que la saison passée, et avec les aménagements sanitaires nécessaires. Comme pour l'ensemble de nos activités, la pratique du judo aura quelques contraintes, telles que le port du masque en dehors du tatami, et l'application pour les judokas de gel hydroalcoolique sur les mains et les pieds avant toute pratique sportive.

Néanmoins, tout ceci ne doit pas faire oublier

l'essentiel : la pratique sportive demeure un plaisir et une quête de bien-être. Le judo est à la portée de tous pour accomplir l'un et l'autre : dégourdir les enfants, apporter de la maîtrise de soi aux adolescents, entretenir la capacité musculaire, la souplesse et l'équilibre de tous.

Rappelons que l'essor du judo français s'est produit pour l'essentiel au lendemain de la 2ème Guerre Mondiale, alors que le pays connaissait une dynamique de revitalisation. Toute proportion gardée, la pratique de ce sport peut permettre de retrouver des éléments positifs sur lesquels s'appuyer et traverser la

période actuelle. L'équipe, avec en tête les professeurs Hubert et Nathalie, saura vous accueillir et s'adapter à vos attentes ! Vous pouvez essayer 2 cours sans engagement pour vous faire une idée.

Franck Arquinet, Président

Renseignements, Nathalie & Hubert au 06.75.09.92.47 ou sur le site de la mairie de Noailles rubrique « Associations »/Judo Club de Noailles



NOAILLES BASKET-BALL Bonne rentrée !

Nous espérons, suite à la crise sanitaire, que vous avez passé de bonnes vacances.

Nous reprenons timidement car le jour où nous écrivons ces lignes, nous n'avons toujours pas l'autorisation de la Communauté de Communes Thelloise pour la reprise des entraînements au gymnase de Noailles.

Les pré-inscriptions sont toujours possible courant septembre donc si tu es intéressé(e), n'hésite pas à nous contacter par sms au 07 70 58 20 66 ou par mail à nbba60@gmail.com. L'inscription définitive ne se fera qu'une fois le dossier papier rempli.

Toutes les informations sont sur notre page Facebook Noailles Basket-Ball ou sur notre site www.noailles-basketball.fr. Il te faudra un certificat médical pour la demande de licence.

Ne pas oublier également de télécharger et d'imprimer le Pass'sports sur le site du conseil départemental afin de bénéficier de 15 euros de réduction sur le prix de la licence.

Nous avons besoin également de personnes de bonne volonté pour tenir les tables OTM, aider au bureau et/ou coacher. Le club ne fonctionne qu'avec des bénévoles et vous serez formés.



En plus de nos matchs de championnat, cette année nous aurons des événements à venir car le sport c'est aussi la solidarité.

A bientôt au gymnase !
Sportivement.

Sylvie COUSTEILS
Présidente de Noailles Basket-Ball

/// @ : nbba60@gmail.com
www.noailles-basketball.fr
Facebook :
Noailles Basket-Ball



COMITÉ DES FÊTES DE NOAILLES

Très heureux de pouvoir donner des nouvelles du Comité des Fêtes de Noailles. Même si dans le contexte actuel nous avons eu une année pas comme les autres avec très peu de manifestation. Malheureusement pour l'instant on ne peut pas proposer grand-chose et je dois vous annoncer l'annulation de la soirée Disco du 10 octobre qui était déjà très attendue. Nous serons tout de même présents à la soirée Cabaret ainsi qu'à la brocante d'automne pour accompagner la municipalité et assurer la restauration. Et nous serons ravis de vous revoir.

Nous restons mobilisés et pensons déjà à l'organisation des Jeux Intervillages de 2021 avec Ste Geneviève, Hermes, Ponchon et Berthecourt.

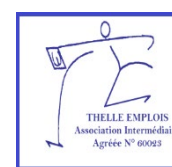
A très bientôt.

Toute l'équipe du CFN

/// Pour nous contacter
Par tél. : 07.67.21.72.75 (en période de réservation)
Par mail : comitedesfetesdenoailles@gmail.com
Facebook : https://www.facebook.com/comitedesfetesdenoailles/
Et sur le Site de la mairie



THELLE EMPLOIS



Agence Noailles

5 rue de Calais
60430 Noailles
Tél. : 03 44 03 20 62
thelle-emploi@wanadoo.fr
f Thelle Emplois

Nous sommes à la recherche de personnel pour :

- > Le service aux particuliers dans le cadre des emplois familiaux :**
- le ménage et le repassage
 - le petit bricolage
 - le jardinage
 - la garde d'enfants de plus de 3 ans
 - la manutention (déménagement)

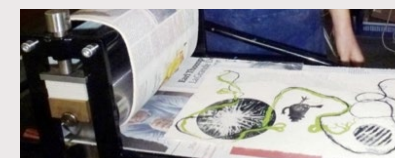
- > Le service aux collectivités ou aux entreprises :**
- le nettoyage
 - la manutention
 - service cantine
 - peinture et rénovation intérieures
 - espaces verts
 - distribution

Si vous êtes intéressés merci de nous faire parvenir vos CV ou de passer en agence :

	Horaires	Matin	Horaires	Après-midi
LUNDI	8h-12h	Syndicat d'initiatives Neuilly-en-Thelle	13h30-17h30	Syndicat d'initiatives Neuilly-en-Thelle
MARDI	9h-12h	Mairie d'Ully-St-Georges		
MERCREDI	8h-12h	Syndicat d'initiatives Neuilly-en-Thelle	13h30-17h30	Syndicat d'initiatives Neuilly-en-Thelle
JEUDI	9h-12h	Mairie de Précy-sur-Oise	14h-18h	Mairie de Cires-Les-Mello
VENDREDI	9h-12h	Mairie du Mesnil-en-Thelle		

IMPRESSIONS PLURIELLES

Brigitte Dusserre Bresson
Plasticienne peintre-graveur



vous invite à découvrir
les techniques d'impression de l'atelier de Boncourt
Samedi 10 et dimanche 11 octobre de 10h à 18h

Gravure sur bois, linoleum, gomme, métal, plexiglas, pommes de terre ...
Techniques de la collagraphie, du monotype et autres..
Réalisation de papier fait-main

les réalisations des stagiaires de l'année 2019-2020 vous y seront présentés

Atelier de Boncourt
91 rue de Boncourt - 60430 NOAILLES
Tél. : 06 21 03 19 21

Soyez les bienvenus

Poterie
Tournage • Modelage



Ateliers collectifs
les lundis - bi-mensuel de 18h30 à 20h30
assurés par Stéphanie Quilan - potière à Gerberoy
dans les locaux de l'association

Atelier de Boncourt
91 rue de Boncourt - 60430 NOAILLES

Renseignements et inscription : Stéphanie Quilan
POTERIE DE GERBOY • 5 faubourg Saint Jean 60380 Gerberoy
Tél : 0638207576 • www.poterie-gerberoy.fr
www.facebook.com/poteriedegerboystephaniequilan/



AS NOAILLES CAUVIGNY

C'est reparti pour toutes nos équipes

Dès le 3 Août les seniors sous la conduite d'un duo entraîneur/préparateur physique retrouvaient le chemin des terrains et plus particulièrement le stade Pierre Brigaud dans notre joli bois du Larris propice à du sport surtout avec la chaleur estivale que nous avons.



A la mi-août ce sont les jeunes de 15 à 18 ans qui se retrouvaient également suivis la dernière semaine d'août par l'école de foot.



Le plaisir de se retrouver se lisait sur tous les visages.

Bien entendu l'accent était mis sur la sécurité et la prévention. Ainsi les voitures se stationnaient sur le parking de la salle des fêtes et les éducateurs avaient le gel pour tous les licenciés avant et après la séance.

Après les entraînements, la compétition et nos seniors A se sont inclinés au 2ème tour de la Coupe de France. Place au championnat et l'objectif est de travailler au projet club qui nous amènera à terme au plus haut niveau départemental.

Pour les jeunes, tout ce mois de septembre sert de reprise et l'ASNC, fidèle à son habitude, propose des animations/plateaux ou matchs à ses licenciés chaque weekend.

Sachez qu'à tous moments de la saison vous pouvez nous rejoindre, venez nous rencontrer au stade ou appelez-nous. Toutes infos sur le site du club asnc60.

Bonne raison de nous rejoindre notamment pour les enfants dès 5 ans, nous avons engagé un 2ème éducateur diplômé et pris deux jeunes



déjà au club qui effectuent leur apprentissage de Brevet de Moniteur de Football au club ainsi 4 éducateurs à temps plein s'occupent de vos enfants en plus des éducateurs et dirigeants qui continuent à constituer l'encadrement de l'école de foot sous la responsabilité de notre Directeur Sportif nouvellement nommé en la personne de Rémi le responsable technique du club jusqu'alors.

Le Baby Ballon revient aussi

Pour les plus petits de 3 ans le baby ballon a repris également le samedi matin à la salle des fêtes, à 10h00 pour les 2017 et à 11h pour les 2016.

Amélioration des structures

Le stade André Vereecke est magnifique, le terrain d'entraînement s'est refait une beauté. Merci pour cela à l'entreprise Vereecke et à la Municipalité qui a permis ces améliorations.

Un groupe de travail se met en place également pour à court terme maintenant voir arriver deux terrains de foot5 qui seront un outil de travail et de développement considérable.

Partenariat ASNC centre de loisirs

De plus en plus de parents me signalent ne pas pouvoir mettre l'enfant au football puisque le mercredi il est au Centre de Loisirs et c'est bien dommage de priver ainsi les enfants. Une première rencontre a eu lieu avec la Municipalité et nous avons décidé d'étudier la possibilité d'un partenariat entre le club et le Centre. Redites nous donc à nous, club, et à la Municipalité si cela vous servirait et en fonction du nombre d'enfants peut-être cela pourra-t-il se faire.

Animations

Le loto va revenir prochainement, en octobre certainement et nous regardons aussi à vous proposer la brocante en salle. Des précisions très bientôt.

Pour finir, un grand merci à tous ceux qui déjà ont repris leur licence, près de 300, et bienvenue à ceux qui vont arriver.

Merci également à nos partenaires privés fidèles sans qui les magnifiques équipements offerts aux joueurs ne le seraient pas. Pour ceux qui ne font pas encore parti du club, rassurez-vous nous avons aussi un jeune en apprentissage Sponsoring et événementiel qui ne manquera pas de vous rendre visite.

A bientôt,

Le Président, Francis BERTRAND

Votre avis nous intéresse

Nous remarquons que des enfants inscrits au club viennent à la séance d'entraînement de la semaine et pas toujours au match du samedi.

Nous voudrions savoir ce que vous souhaiteriez que le club vous propose.

Que recherchez-vous pour votre enfant pour l'inscrire au club de foot :

- De l'entraînement avec des séances le mercredi et/ou le samedi ?
- De l'entraînement la semaine et la compétition le week-end ?

Nous pouvons évoluer dans nos propositions pour permettre aux enfants de faire du sport sans avoir trop de contraintes pour vous les parents.

Donnez-nous votre avis, faites nous part de vos souhaits.

mail : noaillescauvigny.as.502684@lffh.fr

Octobre

Samedi 3 octobre

Inauguration du parcours pédestre et sportif du Bois du Larris

à 17h00 parking de l'Espace Paris Fontaine



Samedi 3 octobre

Soirée Cabaret « Paris Féérique » à 20h30 à l'Espace Paris Fontaine



Mercredi 7 octobre

Réunion commerçants à 19h30 à l'Espace Paris Fontaine

Samedi 10 et dimanche 11 octobre

Expo-démo des techniques d'impression : de 10h à 18h atelier de Boncourt (Impressions Plurielles)

Vendredi 16 octobre

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants à 18h30 à l'Hôtel de Ville (salle du 1^{er} étage)

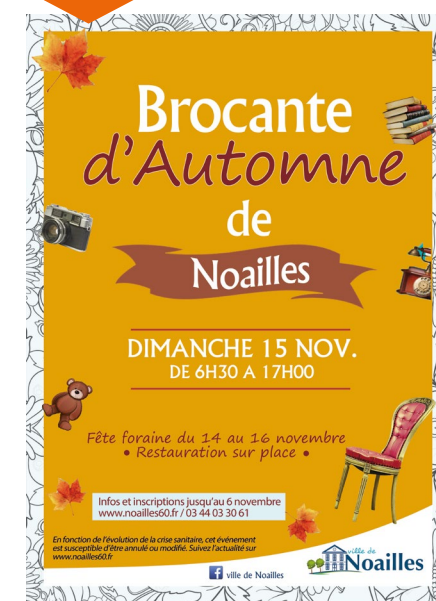
Samedi 17 octobre

Matinée plantations : de 8h30 à 12h place de l'Hôtel de Ville



Dimanche 15 novembre

Brocante d'Automne de 6h30 à 17h00 au centre ville



Décembre

Vendredi 4 décembre

Illumination du sapin de Noël à 17h30 Place de l'Hôtel de Ville

Dimanche 6 décembre

Repas des Aînés à 12h00 à l'Espace Paris Fontaine

Dimanche 13 décembre

Marché de Noël : de 10h à 18h à l'Espace Paris Fontaine



Novembre

Mercredi 11 novembre

Cérémonie commémorative du 11 novembre à 10h30 à l'Hôtel de Ville



Brocante d'Automne de Noailles

DIMANCHE 15 NOV.
DE 6H30 A 17H00



Fête foraine du 14 au 16 novembre
• Restauration sur place •



Infos et inscriptions jusqu'au 6 novembre
www.noailles60.fr / 03 44 03 30 61



En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, cet événement est susceptible d'être annulé ou modifié. Suivez l'actualité sur www.noailles60.fr